

Code d'article	256.63
Description	SACS SOS TRAITEUR AVEC ANSES
Catalogue	COT 47, HOS 122
Date de modification	24/11/2023 12:21:35



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 32+21x28,5 CM
Matériel KRAFT
Couleur NOIR
Grammage 90 G/M2

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499256631
EAN13 8420499256634

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet
Unités / paquet 250
Dimensions paquet (cm) 34,00 x 39,00 x 60,50
Poids paquet (kg) 13,32
Volume paquet (m³) 0,0802230

Carton
Unités / carton 250
Paquets /carton 1
Dimensions carton (cm) 34,00 x 39,00 x 60,50
Poids carton (kg) 13,32
Volume carton (m³) 0,0802230

Signage Triman et Info-Tri



Palette
Cartons / couche 6
Cartons / palette 12
Conditionnement (U base x couches) 6 x 2
Poids (kg) 189,60
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclé Recyclable Biodégradable



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit comportant au moins 20% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.